

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.

Pour l'année... 125-6d.
six mois... 65-3d.
(payable d'avance.)
tous compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se con-
formeront pas à cette con-
dition l'abonnement sera
de 15s. payable par se-
mestre. Ceux qui veulent
discontinuer sont obligés
d'en donner avis un mois
avant la fin du semestre,
et de payer ce qu'ils doi-
vent.

A Montréal, on s'abon-
ne chez E. R. Fabre, cer-
3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, } Propriétaires.
{ STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-des-
sous..... 2s-6d.
Dix lignes et au-des-
sous..... 3s-4d.
Chaque insertion subsé-
quente, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes
4d. la ligne.
Les annonces non
accompagnées d'ordre ne
sont publiées jusqu'à avis
contraire.
Les lettres, correspon-
dances, etc., doivent être
adressées, franc de port,
à STANISLAS DRAPEAU et
Cie., Rue Ste. Famille,
côte De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry, No. 14.

Québec, Vendredi, 16 Juin, 1848.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry No. 14.

Une assemblée délibérante.

(Suite et Fin.)

Le tigre ajoute qu'en présence d'intérêts si opposés la guerre est inévitable, et toute transaction impossible. Que le règne de cet animal dégénéré qu'on appelle l'homme est fini, et qu'il est temps que l'empire du globe, aujourd'hui mutilé, défiguré, déboisé par les chemins de fer et par les chemins vicinaux, revienne aux animaux; ses premiers, ses seuls légitimes possesseurs; que les maux qu'on endort ne dorment que d'un œil, et que la révolte n'est que la patience poussée à bout. L'orateur termine par un brûlant appel aux armes; il convie le loap, le léopard, le sanglier, l'aigle, et tous ceux qui veulent être libres à la défense de la nationalité animale qui ne peut pas périr.

La gauche tout entière bondit sur ses bancs. Le centre reste impassible et refuse de se prononcer. L'écrevisse, consentée, lève les bras au ciel.

Le cheval anglais, autrefois cheval de luse, maintenant a *poor hack*, demande la parole pour un fait personnel. L'accent britannique de l'orateur rend fort pénible la tâche de MM. les sténographes qui sont obligés de traduire le langage presque intelligible de l'honorable étranger. « Nobles bêtes, dit-il, je n'entends rien à la question des chemins vicinaux; mais je suis de l'avis de l'illustre tigre qui vient de parler dans la grande question des chemins de fer. Je gagnais mon foie à la sueur de mon front, en trottant quatre ou cinq fois par jour de Londres à Greenwich: le jour même de l'ouverture du chemin de fer, mon maître s'est emparé et je me suis trouvé sans ouvrage. L'Angleterre est traversée en tous sens par ces insolentes voitures qui roulent sans notre secours. Je demande ou qu'on détruise les chemins de fer ou qu'on me *naturalise français*. J'aime la France; parce que les chemins de fer y sont fort rares et les chevaux aussi.

Un gros cheval de la Beauce, qui avait la veille amené de Chartres à Paris une énorme voiture chargée de blés, henni-

et d'impatience; il dit que les *chevaux étrangers* ne sont jamais contents, et qu'ils se plaignent toujours que la mariée est trop belle. Selon lui, tout quadrupède de bon sens devrait applaudir à l'établissement des chemins de fer. Il opine pour que l'on renvoie chez eux tous les chevaux étrangers.

Le bœuf et l'âne, de leur place: Oui, oui. (L'attention étant un peu fatiguée, M. le président annonce que la séance est suspendue pour dix minutes. Mais bientôt le bruit de la sonnette se fait entendre, et MM. les députés reprennent leurs places avec une promptitude qui témoigne tout à la fois de leur ardeur et de leur nouveauté parlementaire.)

Le rossignol voltige jusqu'à la tribune: il demande à Dieu un ciel pur et de chaudes nuits pour ses chansons; il chante sur un rythme divin quelques stances harmonieuses imitées de Lamartine; ses chants sont admirables, mais il ne parle pas pour tout le monde, et le *butor* le rappelle à la question.

L'âne prend des notes, et critique une des rimes qui, selon lui, manque de richesse.

Le ver de terre veut l'abolition de la propriété et la communauté des biens.

L'escargot rentre précipitamment dans sa coquille, l'huître se referme et la tortue répond qu'elle ne consentira jamais à abandonner son écaille.

Un vieux dromadaire, venu en droite ligne de La Mecque, et qui jusque-là avait gardé un modeste silence, dit que le but de la réunion sera manqué si on ne trouve pas le moyen de faire comprendre aux hommes qu'il y a de la place pour tous ici-bas, et qu'on peut très-bien se placer les uns à côté des autres, sans se faire porter les uns par les autres.

L'âne, le cheval, l'éléphant et le président lui-même font un signe d'assentiment.

Quelques membres entourent le dromadaire et lui demandent des nouvelles de la question d'Orient et de quel côté vient le vent.

Le dromadaire leur répond avec beaucoup de bon sens: que Dieu est grand et que Mahomet est son prophète.

Un mouton, encore jeune, hasarde quelques mots sur les douceurs de la vie champêtre; il dit que son *chien* est aimable, que l'herbe est bien tendre, que son berger est très-bon, et demande s'il n'y aurait pas moyen de tout arranger.

Le cochon grogne sans qu'on puisse interpréter le sens de son interruption; on croit qu'il est pour le *statu quo*. Un vieux sanglier, que ses ennemis accusent d'avoir approché les basses-cours, prétend qu'il conviendrait d'accepter les faits accomplis et d'attendre les éventualités.

L'oie déclare avec fermeté qu'elle ne s'occupe pas de politique.

La pie lui répond que son indifférence en matière politique sera fort goûtée de ceux qui la plumeront un jour.

Le caméléon paraît à la tribune pour annoncer qu'il est heureux et fier d'être, comme toujours, de l'avis de tout le monde. (Le singe fixe son lorgnon sur le caméléon, avec lequel il échange un sourire.)

Le porc-épic trouve la question hérissée de difficultés.

Le renard, qui a pris des notes pendant toute la durée de la discussion, répond aux divers orateurs et met tout le monde d'accord au moyen d'une habile allusion à un mot devenu fameux: Messieurs, dit-il, nous ne sommes plus, dieu merci, dans ces temps où des hommes perfides pouvaient dire: *Il y a quelque chose à faire*. Aujourd'hui, messieurs, il y a tout à faire: ce qui n'engage à rien. (Assentiment sur tous les bancs du centre.)

L'orateur paraît ému. Des oies, des cannes, et des pies qui occupent les tribunes publiques demandent la parole, elles sont animales aussi: bien que les renards; s'il y a des lions il y a des lionnes; elles veulent la liberté, l'égalité, l'émancipation; le renard s'écrie: « Mesdames les pies, les oies, les cannes, les grues et les poules, c'est par la presse, et par la presse seule-

PAGE

MANQUANTE

PAGE

MANQUANTE

mais, comme prêtre et pape, tous les chrétiens étant mes enfants, je dois faire mes efforts pour les empêcher de s'entre-gorger et faire régner la paix entre eux.

“ C'est vers ce but que tendent toutes mes démarches, et j'espère que Dieu les bénira et accordera à mes prières la paix et le bonheur du monde. Si on interprète autrement mes paroles, on se trompe sur mes intentions.

PIE IX.”

Le P. Lacordaire a adressé la lettre suivante aux électeurs des Bouches-du-Rhône :

“ Paris, 19 mai 1848.

“ Messieurs, j'ai quitté hier le siège de représentant dont vous m'aviez confié la garde et l'honneur; je vous le rends après l'avoir occupé quinze jours et sans y avoir rien fait de ce que vous attendiez de moi. Ma lettre au président de l'Assemblée nationale vous aura déjà instruit des motifs de ma retraite: mais il n'est impossible de ne pas vous les exposer plus longuement, à vous qui m'avez choisi, à vous qui m'avez donné la plus haute marque d'estime qu'il était en votre pouvoir de me donner. Vous comptiez sur moi, et je vous ai fait défaut; vous espérez dans ma parole, et c'est à peine si je suis monté à la tribune; vous vous reposiez sur mon courage, et je n'ai couru aucun péril; comment n'auriez-vous pas le droit de m'interroger, et ne sentirais-je pas le besoin de prévenir la douleur de vos questions ?

“ Il y avait en moi deux hommes : le religieux et le citoyen. Leur séparation était impossible; il fallait que tous deux, dans l'unité de ma personne, fussent dignes l'un de l'autre, et que jamais l'action du citoyen ne causât quelque peine à la conscience du religieux. Or, à mesure que j'avancais dans une carrière si nouvelle pour moi, je voyais les partis et les passions se dessiner plus clairement. En vain, faisais-je effort pour me tenir dans une ligne supérieure à leurs agitations; l'équilibre me manquait malgré moi. Bientôt je compris que, dans une assemblée politique, l'impartialité condamnait à l'impopularité et à l'isolement, qu'il fallait choisir son camp et s'y jeter à corps perdu. Je ne pus m'y résoudre. Ma retraite était dès lors inévitable, et je l'ai accomplie.

“ Dieu sait, messieurs, que votre pensée est ce qui a combattu davantage ma résolution. Je craignais de vous attrister; je me reprochais de briser d'une manière si rapide et si imprévue des liens que j'avais contractés avec tant de bonheur. Ma seule consolation est de penser que dans les très courts actes de ma vie politique, j'ai suivi l'inspiration d'une conscience qui répond à la vôtre. Elu sans l'avoir recherché, j'ai accepté par dévouement, j'ai siégé sans passions, je me suis retiré par crainte de ne plus être ce que je devais rester toujours devant Dieu et devant vous. Ma démission, comme mon acceptation, est un hommage que je vous ai rendu.

“ Veuillez agréer, messieurs, ces explications imparfaites sans doute; mais que je crois suffisantes pour être entendues de vous avec indulgence. Privé de la gloire de vous représenter dans l'Assemblée na-

tionale, je crois encore vous représenter par ma foi et mon patriotisme, et aussi par l'affection respectueuse que je vous conserverai toute ma vie.

“ J'ai l'honneur d'être dans ces sentiments impérissables, messieurs, votre très-humble et très dévoué concitoyen.

Le P. LACORDAIRE.”

Espagne.—Une insurrection a eu lieu à Séville, le 13 de mai; le peuple a été battu et la ville déclarée en état de siège.

Hollande.—Un nouveau ministère a été formé; ceux qui le composent ont été pris dans toutes les nuances politiques.

Danemark.—Les Journaux de Hambourg du 19 mai; annoncent que la querelle entre les Danois et la confédération Germanique sera bientôt réglée. Le peuple de Copenhague fait les plus grands sacrifices pour soutenir l'honneur national dans la guerre avec la Prusse.

Allemagne.—Le parlement Allemand s'est ouvert à Frankfort sur Maine le 18 de mai.

Les journaux de Bade publient une proclamation du grand duc Léopold nommant une commission de cinq juges pour faire le procès des républicains prisonniers.

Saxe-Weimar.—Une lettre annonce que la duchesse d'Orléans demeure à Eisenach et qu'elle passera l'été à Wartburg dans les appartements occupés autrefois par Martin Luther.

Troubles à Mayence.—Une collision a eu lieu entre les soldats prussiens en garnison dans cette ville et les citoyens aidés de la garde bourgeoise. Six prussiens ont été tués et 60 blessés; les citoyens ont perdu 4 hommes et ont eu 20 blessés. Cette collision a eu pour cause les injures de paroles que les habitants prodiguaient au roi de Prusse. La ville a été déclarée en état de siège et les citoyens pour éviter le bombardement dont elle était menacée, ont livré leurs armes. La garde bourgeoise a été dissoute.

Prusse.—Pozen a été incorporé dans la confédération allemande, le 12 mai, en présence de 20,000 allemands.

—Le *Posener Zeitung* dit que les Polonais ont essuyé une nouvelle et sanglante défaite le 13; un journal dit que leur perte s'élève à 500 hommes, et que les survivants ont été fait prisonniers.

Autriche.—Vienne 16 mai.—Vienne est dans un état d'anarchie le plus déplorable. Le gouvernement n'existe plus; les ministres n'essayaient pas même de faire preuve de la moindre autorité. Toutes les nuits des émeutes ont lieu dans les rues; les maisons des personnes impopulaires ont été démolies et dans bien des cas, avec perte de la vie. Les émeutes sont devenues un passe-temps. La garde nationale s'assemble et reste tranquille spectatrice de

ce désordre. Tout le pouvoir est entre les mains des étudiants. La noblesse quitte Vienne qui est évidemment sur le point d'éprouver une violente commotion. La garde nationale sans chef, sans officiers n'est qu'une populace armée.”

Des nouvelles du 18, mentionnent une nouvelle émeute qui a amené la résignation des ministres et a transformé la diète en *Assemblée constituante*. Le 17 au soir, à 6 heures l'empereur et son épouse ont quitté Vienne dans une voiture découverte au milieu des marques d'affection du peuple qui pensait que leurs majestés allaient se promener.

Ce ne fut que le lendemain matin que la fuite de l'empereur fut connue; cette nouvelle causa la plus grande sensation parmi les habitants de Vienne qui sont tous pour l'empereur qui, en cette occasion a manqué de discrétion. Quelques jeunes fous voulurent profiter de l'occasion pour proclamer la république, mais le peuple exaspéré se jeta sur eux et les aurait pendus sans l'intervention énergique de la garde nationale. Une députation fut envoyée à l'empereur pour le prier de revenir dans la capitale. Le 19, Sa majesté et sa famille n'étaient pas encore de retour à Vienne où ils étaient attendus avec une vive impatience par la population déplorant sa cruauté envers son empereur bien aimé, dont elle n'ose cependant pas espérer le retour.

Italie Autrichienne.—Les gouvernements provisoires de Milan et de Venise ont décidé l'union de la Lombardie au Piedmont pour chasser les autrichiens de l'Italie. Palmanova et Trévise ont été reprises par les Autrichiens qui ont bombardé Padoue.

Rome.—La tranquillité règne dans cette ville. Les deux Comtes Mastai frères du Pape, sont à Rome.

Grèce.—Ce pays est en insurrection et dans un état déplorable.

—La capitale est infestée par une bande de démagogues qui travaillent à exciter le peuple à se porter à quelques excès.

Turquie.—Il y a eu des troubles à Bucharest.

Irlande.—Le jury a déclaré Mitchell coupable. Les procès pour sédition, trahison, etc. continuent; l'agitation devient de plus en plus turbulente et déjà des menaces ont été faites au gouvernement.

—On écrit de Francfort, le 15 mai: “ Le comité des cinquante a discuté aujourd'hui la question de l'organisation du travail, et a décidé de renvoyer le rapport de la commission à l'Assemblée constituante, en la priant de nommer une commission dont feraient partie des experts pris parmi les artisans de toutes les parties de l'Allemagne.”

—La Gazette de Vienne se plaint que la ville soit inondée d'émissaires républicains. L'ambassade belge aurait désigné, entre autres propagandistes, un docteur Schutte, qu'on prétend avoir été envoyé de Paris. Le bruit court, dit-elle, que le comte Appony sera nommé ministre des affaires étrangères.

—La capitale de la Chine vient d'être le théâtre d'une révolution fort curieuse à l'occasion d'un arrêt du tribunal de censure, qui avait condamné un étudiant à recevoir cent coups de bâton pour avoir écrit quelques lignes contre le cousin-germain de la lune, le chef du Cielste empire. Cinq mille étudiants se sont soulevés et ont excité une émeute formidable. L'empereur, effrayé, a été obligé de rendre un édit établissant la liberté de censure.

—Les nouvelles de la Cochinchine sont assez satisfaisantes. On annonce que Thieu-Tru est mort et que la persécution a cessé immédiatement. Thieu-Tri est remplacé par son fils, sous la régence de Kien-An, qui s'est toujours montré favorable aux chrétiens.



Arrivée de l'AMERICA.

Dépêche Télégraphique.

(Traduite de la Gazette de Québec.)

NOUVELLES JUSQU'AU 3 JUIN.

L'America est arrivé à Boston avant-hier au soir après une traversée de 10 jours et huit heures. C'est le plus court passage qui ait jamais été fait.

PRIX DES CEREALES.—LIVERPOOL.

Farine de l'auest, 27s. 6d. à 28s.; du sud 27s. à 28s. 6d.; blé blanc des Etats-Unis et du Canada 7s. 6d. à 8s. Il est faux que les palates soient attaquées par l'argot en abondance. Transactions faciles. Les affaires de la Banque de France s'améliorent.

—John Mitchell a été condamné à la déportation pour 14 ans, et conduit à Cork pour s'y embarquer pour la Bermude où il subira sa peine. Aucune insurrection n'a encore éclaté, mais le silence qui règne est de mauvais augure.

—John O'Connell est sévère envers le gouvernement qu'il accuse avec la plus grande énergie.

—Les adieux de Mitchell à sa famille ont été très touchants. Ses biens sont confisqués et l'United Irishman dont il était l'éditeur, est supprimé. La famille de Mitchell a été adoptée par l'association du rappel.

—Il y a eu des troubles insignifiants à Londres, Bradford, Manchester, etc., causés principalement par les Chartistes et les sympathiseurs irlandais. Quelques chefs ont été arrêtés par la police. La classe ouvrière est dans une grande misère. On pense que le gouvernement pour la soulager va adopter l'émigration sur un pied considérable. Queques émeutes ont eu lieu; elles ont été généralement réprimées.

—L'assemblée nationale est toujours gardée par les troupes. Elle a commencé à légiférer sérieusement, et pris la résolution de renverser le système de l'organisation du travail de Louis Blanc, système qui a causé des troubles sérieux parmi les ouvriers. La police a arrêté Blanqui et Cotte. Louis Blanc et quelques autres vont subir leur procès pour le complot du 15 de mai. Le comité

chargé de préparer le projet de constitution a décidé qu'il n'y aurait qu'une chambre et les membres de l'assemblée nationale actuelle ne pourront être élus députés à cette chambre. Il y a eu de nouveaux troubles à Lyon. On dit que les ambassadeurs aux Etats-Unis sont nommés. Le prince Napoléon déguisé, a visité Paris et a reçu l'ordre de le quitter immédiatement.

—Les conspirateurs ont brûlé la maison de campagne de Rothschilds.

—Une émeute violente a eu lieu à Berlin le 20 de mai, plusieurs personnes ont été blessées par la garde nationale.

—Les Autrichiens ont battu les Italiens près du lac Lody.

—Les Danois ont attaqué les Allemands à Sunderholt dans le Schleswig et les ont défaits. Les Allemands ont perdu 1000 hommes et 6 canons.

—La flotte combinée de la Suède, de la Russie et de Danemare a quitté Copenhague avec le prince Constantin.

PARIS.—Le décret de banissement de Louis-Philippe et de sa famille a été adopté aujourd'hui par l'assemblée nationale à la division suivante: Pour 632; contre 63; majorité pour le banissement 569.

MADRID, 21 mai.—Cadix a été déclaré en état de siège.

NAPLES, 18 mai.—La chambre est dissoute.

MEXIQUE.—La paix avec les Etats-Unis est enfin officiellement annoncée par l'Union de Washington.

Visite Pastorale.

—Monsieur l'Evêque de Sydir e n Inissé Québec, mardi dernier, accompagné de MM. Carrier, E. Langevin et Bruncau pour faire la visite pastorale usitée qui aura lieu comme suit.

- Juin 15, 16..... St. Joseph, Bauce.
- Do 17..... St. François.
- Do 18..... Tring.
- Do 19..... St. Georges.
- Do 20..... Ste. Marguerite.
- Do 22, 23..... Frampton.
- Do 24, 25..... Ste. Claire.
- Do 26, 27..... St. Anselme.
- Do 29..... St. Gervais.
- Do 30, Juillet 1er.... St. Charles.
- Juillet 2..... Beaumont.
- Do 3, 4..... St. Michel.
- Do 5..... St. Valier.
- Do 7..... Berthier.
- Do 8..... St. François.
- Do 9..... St. Pierre.
- Do 10, 11..... St. Thomas.

Nous avons eu déjà occasion de nous plaindre du manque de courtoisie de l'Aurore qui avait donné comme sien un article par nous traduit du London Spectator. L'Aurore dans son No. du 13, a encore reproduit de notre journal, la traduction des nouvelles données par l'European Times du 20 de mai, sans indiquer que cette traduction nous appartenait.

L'Avenir du 14, contient le commencement du discours prononcé par M. Papineau devant l'assemblée d'Yamachiche. Nous le reproduisons dans notre prochain numéro, nous réservant de faire sur ce discours quelques commentaires qu'il nous semble nécessiter.

—Nous accusons réception de la 6e livraison du REPERTOIRE NATIONAL. Cette livraison ne le cède en rien, sous le rapport de l'intérêt, à celles qui l'ont précédée.

Nous avons aussi reçu le 8 No. du Journal d'Agriculture. Nous espérons que la Société d'Agriculture reçoit du public canadien tout l'appui qu'il lui mériter les efforts qu'elle fait pour répandre parmi les habitants de nos compagnes les connaissances utiles et nécessaires à ceux qui suivent le plus noble, le premier de tous les arts, la culture de la terre.

Le premier semestre de ce journal finit avec le présent numéro. Nos abonnés voudront bien se rappeler que chaque SEMESTRE EST PAYABLE D'AVANCE. Nous prévenons de nouveau les abonnés retardataires de nous faire parvenir sans délai le montant du semestre terminé ce jour.

Malle Anglaise,

DEPART DE LIVERPOOL.

L'America	le 3 juin	pour Boston
Britannia	10 "	New-York
Cambria	17 "	Boston
Calcedonia	24 "	New-York
Hibernia	1 juillet	Boston
Europa	8 "	New-York

VENTES PAR ENCAN.

Vins d'Oporto, Benecarlo, Sherry, Wiskey, aux magasins de W. Hunt & Cie, le 19 à 2 heures, par Dupont & Cie.

Annonces.

Sources de St. Leon.

SOURCES DE CAXTON.

Le Soussigné, propriétaire des eaux minérales, prend la liberté d'annoncer que son établissement des Sources de St. Léon, (où l'on trouvera constamment une provision de eaux de Caxton) sera ouvert pour la réception des visiteurs le VINGT du courant. Il espère alors recevoir du public l'encouragement auquel lui donne droit ses emmenagements étendus et complets ainsi que les propriétés médicinales précieuses des eaux.

La ville des Trois-Rivières où les steamers de de Montréal à Québec, touchent tous les jours, n'est qu'à une légère distance de St. Léon, et des VOITURES COMMODES voyagent tous les jours entre les deux endroits (excepté le lundi) partant à 8 heures de matin des Trois-Rivières où elles retournent tous les soirs à 4 heures (excepté le Dimanche). Agent, G. GOUIN.

Quoique l'eau des Sources de St. Léon n'ait pas encore été analysée elle est à peu près semblable à celle de CAXTON.

Eau Minérale de Caxton.

Montréal, 13 mars, 1848.

Mon cher Monsieur.—Je vous transmets ci-joint l'analyse de l'eau que vous m'avez envoyée et que je viens de terminer. Cette eau doit posséder de grandes propriétés médicinales, mais sur ce point le Dr. Hall pourra parler d'une manière explicite. La quantité de bromure qu'elle contient est plus considérable que dans aucune des sources de Calcedonia, sans en excepter même la fontaine intermittente et elle est en même temps agréable au goût. Comme je vous l'ai mentionné la quantité d'iode, n'a pas encore été déterminée vu que vous ne m'en avez pas envoyé assez; mais d'après certaines indications je pense qu'elle doit égaler celle des sources du Congrès à Saratoga ou celle de Calcedonia. Le montant de gaz acide carbonique sera probablement un peu plus considérable dans l'eau fraîchement puisée à la source que dans celle qu'on a mise en bouteille, mais ceci est de peu d'importance. Si vous pouvez quelques jours m'envoyer quatre ou cinq gallons d'eau je déterminerai avec plaisir la quantité d'iode qu'elle contient. Probablement cependant que je visiterai les sources l'été qui vient.

Je suis, Monsieur, Votre Obeissant Serviteur, T. G. HUNT.

ANALYSE CHIMIQUE DE L'EAU DES SOURCES DE CAXTON.

Cette eau appartient à la classe de celles qu'on désigne sous le nom générique de SALINES et dont le caractère principal est de contenir une grande quantité de sels de soude. Sa gravité spécifique à

60 degrés Far. est 1,01036, l'eau pure étant 1,00000.
1000 parties de cette eau ont donné le résultat suivant :

Chlore.....	7,45044
Brome.....	.02956
Iode.....	traces.
Soude.....	6,23900
Potasse.....	.05050
Chaux.....	.14738
Magnésie.....	.65650
Alumine.....	.00500
Peroxyde de fer.....	.00460
Silice.....	.04795
Acide carbonique.....	.64400

Les substances combinées selon les idées généralement reçues donnent :—

Chlorure de Sodium..	11,77500
Chlorure de Potassium..	.08000
Chlorure de Calcium..	.05030
Chlorure de Magnesium..	.37085
Bromure de Magnesium..	.03420
Carbonate de Chaux...	.21600
Carbonate de Magnésie..	1,05930
Carbonate de fer.....	.00540
Alumine.....	.00500
Silice.....	.04895
Acide carbonique.....	.64400
des traces d'Iode.....	
Eau.....	.985,80400
	1000,00000

1 lb. Avoir du pois d'eau contiendra :—

Chlorure de Sodium...	82,42500 grains.
Chlorure de Potassium..	.56000 "
Chlorure de Calcium..	.35210 "
Chlorure de Magnesium..	2,65195 "
Bromure de do23940 "
Iode de do	traces "
Carbonate de Chaux....	1,51200 "
Carbonate de Magnésie..	7,41510 "
Carbonate de fer.....	.03780 "
Silice.....	.33565 "
Alumine.....	.03500 "
Acide carbonique.....	1,508000 "
Eau.....	.0899,92800 "
	7000,00000

L'acide carbonique égale 92 pouces cubes à la livre. Comme la pinte d'eau pure pèse 7,291 grains, les quantités ci-dessus calculées peuvent être regardées dans la pratique comme celles d'une pinte d'eau. La petite quantité d'eau mise entre mes mains ne m'a pas permis de déterminer la quantité d'iode qui y est contenu ; on sait aujourd'hui que la quantité de cette substance qui existe dans les eaux minérales est beaucoup moindre qu'on ne l'avait supposé auparavant, le brome ayant été confondu avec elle dans les procédés d'analyse employés jusqu'ici. Cette dernière substance néanmoins possède des propriétés médicinales absolument semblables à celles de l'iode auquel on la substitue souvent ; elle existe dans cette source dans une proportion beaucoup plus considérable que de coutume. La quantité de fer est plus considérable que dans la plupart des sources salines et on la trouvera dans plusieurs cas une addition précieuse à cette classe d'eaux minérales.

T. G. HUNT,

Chimiste de l'exploration Géologique du Canada.
Laboratoire Provincial,
Montréal, 10 mars, 1848. }

Montréal, 11 mars, 1848

L'eau des sources de Caxton, analysée par M. Hunt, présente dans la composition une précieuse combinaison d'agents médicinaux qui la rendent éminemment propre à plusieurs objets importants. Vu la présence de l'Iode et du brome (ce dernier élement en grande quantité) on peut s'attendre à des effets d'un caractère semblable à ceux qu'on recherche par l'emploi des préparations pharmaceutiques où l'on a recours à ces substances. La présence de grandes quantités de carbonate donne nécessairement à l'eau des propriétés anti-acidifiantes et bien qu'on puisse avoir recours à l'emploi de l'eau pour neutraliser le principe acide dans les premières voies, néanmoins je crois que l'eau sera particulièrement efficace dans les cas où un dérangement des fonctions digestives avec la formation d'un acide est accompagné d'une maladie cutanée comme une conséquence. Je considère l'eau de Caxton comme l'une des plus précieuses que nous

possédions et je serai heureux d'apprendre que le propriétaire réussit dans son entreprise.

A. HALL, M. D.
Professeur de Chimie,
à l'Université du Collège McGill,
Montréal.

Québec, 1er avril, 1848.
J'ai visité les sources de Caxton, j'ai examiné leurs eaux avec soin, ainsi que l'analyse qu'en a faite M. Hunt, chimiste de l'exploration Géologique du Canada. D'après leur composition je suis convaincu qu'on les trouvera d'un emploi extrêmement utile dans les Rhumatismes et dans toutes les maladies qui proviennent d'un dérangement des fonctions de l'estomac. Je ne doute point que sous plusieurs rapports essentiels on ne trouvera cette eau supérieure à celle des sources de Calédonia.

J. DOUGLAS, M. D.

N. B.—Un approvisionnement tout frais de ces deux eaux minérales vient d'être reçu.

S. HOUGH.

Québec, 16 juin, 1848.

PROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

Débetures Perdues.

PERDUES Mercredi après-midi, depuis la demeure de M. PERRON, rue Fleurie, jusqu'à celle de M. P. DUOLLET, forgeron, rue St. Georges, QUATRE DEBENTURES de £10 chacune. Ceux qui les trouveront sont priés d'en informer soit M. le curé de St. Roch, ou le soussigné, ils seront généreusement récompensés.

IGNACE PERMONT,
Maçon.

Québec, 16 juin, 1848.

GEORGE BIGAQUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

AUX INSTITUTEURS

De la Cité de Québec,

LE Secrétaire Trésorier des Commissaires des Ecoles Catholiques de cette Cité, est maintenant prêt à payer aux INSTITUTEURS et INSTITUTEURICES de la dite Cité, qui sont sous le contrôle des dits Commissaires, la subvention accordée pour l'année expirée le premier juillet 1847.

Bureau du Secrétaire Trésorier, }
14 juin 1848. }

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, }
Haute-Ville de Québec, }
Québec, 12 juin, 1848. } Rue St. Joseph, No. 11.

Jurisprudence.

LES Soussignés viennent de recevoir par l'Helen de Londres, les ouvrages suivants :

Troplong, nouvelle édition, grand in-8vo. à deux colonnes, confisqué avec les ouvrages de Duanton, Vazelle, Favard de Langlade, Merlin, Dalloz, Demante, Proudhon, Delvincour, Toullier, etc.

Les Traités de la Prescription, de la Société, du Mandat, des Hypothèques sont publiés et maintenant en vente.

Troplong, nouvelle édition, petit in-8o. à deux colonnes.

Duranton, Cours de Droit complet, nouvelle édition.

Rogron, Code Civil expliqué.

Fersil, Lettre de change.

Nauguler, do do.

Garnier, Traité des Actions Possessoires.

Froudhon, Domaine de Propriété, 1 vol. grand in-8vo. à deux colonnes, confisqué avec les ouvrages de Hennequin, Chauv, Duranton, Toullier, Merlin, Zachariae, Championnière, etc.

Pardessus, Droit Commercial, nouvelle édition, augmentée de la Jurisprudence des Arrêts, et de la Concordance des Codes de Commerce, 3 vol. in-8vo.

Dictionnaire de Législation Usuelle, 9 volumes in-vo.

Briand, Médecine Légale.

Orfila, do do.

Gouvernement des Paroisses. (JOURN.)

Perrin, Traité des Nullités.

Duranton, Traité des Contrats.

Hennequin, Traité de la Législation.

Dupin, Réquisitoire et Plaidoyers.

Chabot, des Successions.

Bost, Organisation des Corps Municipaux.

Les Codes.

Institutes de Justinien.
Memento du Notaire.
Celtier, Formules d'Actes.
Parfait Notaire.
Preuve par Témoign.
Dictionnaire de Droit.

Nouveau Denizart.

Domat, Lois Civiles.

St. Joseph, Concordance des Codes.

Œuvres de Pothier, nouvelle édition, in-8vo. (en publication) et plusieurs autres ouvrages sur la jurisprudence.

J. & O. CREMAZIE.

Rue la Fabrique, No. 12.
Québec, 9 juin, 1848.

Joseph Petitclerc, Haute-rue, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

PLACE DANS UN BANC

DEMANDÉE

UNE dame désirerait se procurer une place dans un banc, à la Cathédrale. Ceux qui peuvent en disposer d'une, sont priés de vouloir bien en informer les propriétaires de ce journal.
Québec, 5 juin 1848.

NOUVELLE IMPRIMERIE.

RUE BUADE 29, RUE BUADE,

Vis-à-Vis Le Chien D'or, Québec.

BUREAU ET MARCOTTE

INFORMENT très-respectueusement leurs amis et le public général, qu'ils viennent de recevoir de Paris, de Londres, des Etats-Unis et de Montréal, un assortiment de CARACTERES DE TYPOGRAPHIE, qui pour l'élégance et le fini est bien supérieur à tous ce qui a été vu jusqu'ici en ce genre dans cette ville.

Ayant eux-mêmes fait leur choix d'après les plus beaux spécimens des places ci-dessus nommées, dont l'élégance de l'impression a fait l'admiration de tous ceux qui ont eu occasion de les voir, ils osent espérer qu'avec un tel choix, une longue expérience dans l'ART TYPOGRAPHIQUE, et l'attention qu'ils apporteront à l'exécution des ouvrages dont on voudra bien les honorer, pourront mériter une part du patronage public.

B. et M. invitent tous ceux qui pourraient avoir quelques ouvrages à faire exécuter dans leur ligne de passer et examiner leur assortiment et leurs impressions, persuadés qu'ils ne pourront trouver rien de semblable, dans aucun atelier de Québec.

Ils exécuteront sous le plus court délai et avec les meilleures qualités de papier tous ouvrages que l'on voudra bien leur confier.

Avis important.—Toute personne de la Campagne qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.

PETIT GUIDE DU JEUNE NOTAIRE,

OU
Compilation de la "COUTUME de PARIS"
DU "PARFAIT NOTAIRE" ET "DU STYLE PARFAIT DES NOTAIRES."
Avec toutes les Formules les plus nécessaires,

Par **EUGENE L'ECUYER**, Notaire.

SOUS LE PATRONAGE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE QUEBEC.

Le tout formera un Volume de 350 Pages au moins.—Prix DIX chelins. Des listes de souscriptions sont déposées chez tous les libraires de cette ville.
Québec, 12 Juin, 1848.

A VENDRE A CE BUREAU

EXTRAIT DES REGLES DE PRATIQUE pour les **TERMES INFERIEURS** et les **COURS DE CIRCUIT** du District de Québec, pour l'indemnité et des témoins.
Prix SIX sous par copie.
Québec, 5 juin 1848.

L'EDR. MARSDEN a transporté son domicile à la maison ci-devant occupée par le Dr. WATT, Place d'Arme, porte voisin, de l'Hôtel St. George.
Québec, 1^o mai 1848.

PETIT MANUEL

DE LA SOCIETE DE TEMPERANCE;
PAR LE REVED. P. CHINIQUI.
QUELQUES douzaines de la Première édition de ce livre, est à vendre à la librairie de M. J. & O. CREMAZIE, et chez MM. FREGHETTE & FERRE, à des prix très réduits.
F. MARCEAU,
Relieur.

Québec, 26 mai, 1848.

ATTENTION!

Avis aux Commerçants.

A VENDRE.

UN EMPLACEMENT situé rue St. Anselme, appartenant aux héritiers de feu J. B. Drapeau, de 42 pieds de front sur la dite rue et 20 pieds dix pouces au bout de la profondeur, sur 52 pieds six pouces de profondeur. Ceux qui désireraient acquies un terrain pour y établir une Maison de commerce, ne peuvent mieux faire qu'en l'achetant; il est situé dans le centre le plus populeux du quartier, placé très avantageuse pour le commerce, à la distance de 60 pieds seulement de la rue St. Valier, et faisant face à la rue St. Gabriel.
Québec, 19 mai, 1848.

ATTENTION.

J. B. WOOD & Cie., Marchands-Tailleurs donnent avis au MM. du clergé à leur amis et au public en général qu'ils ont transporté leur établissement au coin des rues Sous-le-Fort et Champlain; N^o 11, dans la maison appartenant ci-devant à feu Dame Yvonne CORNEAU, et qu'ils saisisent la même occasion pour faire leurs plus sincères remerciements au clergé, à leur amis et au public en général pour l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour. Ils auront toujours en main Drap fin et superfine; Ettoffe à sou-tone de la meilleure qualité etc. etc. etc., au plus bas prix; les ordres dont on les favorisera seront remplis avec la plus grande ponctua-lité.
Québec, 12 mai 1848.

REVOLUTION.

Le Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds im-posés sur les effets de manufacture anglaise par notre législature provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises (peuvent être importées sur notre marché.

LES MARCHANDISES NOUVELLES qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

Draperie, Marchandises Seches & de Gout,

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Laven, Crêpe Organdie, Mousse-lines de couleurs, Chapeaux, Bas, Barrèges français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Parures de gout de toute description, vraies bottes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

ON RECOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS.
AUSSE.

Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes en-dettées envers notre établissement sont priées de régler leurs compte sans délai.

Le dépôt de Souliers et Bottes de Caoutchouc se trouve en arrière de l'Etablissement de Marchandises seches. rue Hope, (Ste. Famille.) No. 13.

T. CASEY.

Marché de la Haute-Ville.

Québec, 7 Juin, 1848.

A L'ENSEIGNE

du Castor et  de la Botte.

EDOUARD METHOT,

CORDONNIER.

Encoignure des rues Champlain et Sous-le-Fort.

(AU PIED DE L'ESCALIER DE LA BASSE-VILLE.)

A l'honneur d'informer le public qu'il est résolu, vu la disette monétaire, à vendre à 25 p. 100 plus bas que l'année dernière. Il aura toujours en mains ce qu'il y a de meilleur et de plus élégant dans la cordonnerie, savoir :

Bottes et demi-bottes en Veau français, anglais et canadien; Veau français ciré, Prunel, et Drap de toutes couleurs, Souliers à la Victoria et à l'Albert, Cobourg, Escarpins et Pantouffles à la Wellington, etc.

Bottines et Souliers pour Dames et Enfants en Prunel, Veau ciré, etc., sur patrons nouveaux et gracieux.

Tout ordre laissé au magasin de E. M. sera exécuté avec ponctualité, et de manière à satisfaire les plus difficiles, d'habiles ouvriers étant constamment employés par lui.

N. B.—Bottes à la "Réforme Electorale" d'une qualité supérieure. Les personnes qui désirent s'en procurer sont priées de se hâter, car les demandes sont si nombreuses qu'on a peine à y satisfaire. Souliers "Anti-Unionistes" faits à ordre. Botte à la "L. J. P." d'une durée sans égale; Souliers au "Mouvement Rétrograde."
Québec, 2^o Juin 1848.

ATTENTION! ATTENTION!! ATTENTION!!
AVIS AUX INCENDIÉS A QUI LES PREMIUMS ONT ÉTÉ ACCORDÉS.

RESOLU que, Je déliai accordé aux Incendiés dans les billets qu'il tiennent de ce comité, de bâtir de la date de leurs billets au 1er novembre 1847 faute de, quoi, les dits. billets, dont ils sont porteurs seraient nuls et de nul effet, serait étendu au 1er août 1848.

J. G. BAILLARGÉ,
Président.
Par ordre
O. ROBITAILLE,
Secrétaire.
3-fsm
Québec, 12 mai 1848.

NOUVELLE

METHODE

POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE
Wm. Cowan,
No. 22, Rue Lamontagne, Québec.

Dr. GIROUX,
APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au
No. 2, Rue La Fabrique,
vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,
Près du Marché de la Haute-Ville,
QUÉBEC.

Cours de Botanique.

Le soussigné, membre agrégé de la société Médico-Botanique de Louvres donnera UN COURS DE BOTANIQUE durant l'été prochain, à commencer du 15 MAI.

Le cours sera en conformité avec la loi qui régit la pratique de la médecine et qui est maintenant en force.

W. MARSDEN, M. D. F. M. B. S. L.
31 mars 1848.

**BATEAUX A VAPEUR****DE LA LIGNE DU PEUPLE.**

LES bateaux à vapeur le QUÉBEC et le JOHN MURN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON.

Québec, 26 mai, 1848.

MARCHE DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de Pislet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle brîgée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,
Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

Premier arrivage d'Europe,

Via le Havre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice

AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 5000 volumes sur a théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

Aussi,

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description. Breviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par PASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.

Québec, 26 avril 1848.

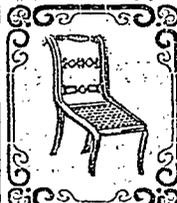
J. & O. CREMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfosse,
ST. ROC,
Quebec.

THOMAS LARIVIERE,

Rue Desfosse
ST. ROC,
Quebec.

MEUBLIER,

A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qui ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,

de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DÎNER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISSANCE, etc. qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés,

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBERALES.

Québec, 25 février, 1848.

PETIT TRAITE DE GRAMMAIRE ANGLAISE,

PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Coté & Cie.; J et O. Crémazie; Fréchette et frère.

**JOSEPH CADOTTE,**

Rue St. Pierre, près du Marché
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'incarne respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES et SOULIERS
FRANCAIS, etc.

Quantité de CUIRS CANADIENS, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés.
ROUPE DE SECOND PRIX.

Québec, 24 décembre, 1847.

Institut Canadien DE QUEBEC.

Appel aux Artisans et aux Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger, vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,
J. D. A. CHARTIER,
Salle de l'Institut, Secrétaire-Archiviste,
11 février, 1848. de l'Inst. Canadien.

LITHOGRAPHIE du Portrait de JACQUES CARTIER, par M. TH. HAMEL, à vendre chez MM. Crémazie et chez les soussignés. Prix 5s.

F. VEZINA,
Agent
Québec, 12 mai 1847.